

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pensons au Téléthon !

Comme tous les ans, le Téléthon sera présent sur Saint-Brice. Grâce à ses nombreux bénévoles, une multitude de manifestations sera organisée.

Cette année encore, nous nous devons de battre le record de dons, notre ville est sensible sur le sujet des maladies orphelines.

Mais au fait le Téléthon, qu'est-ce que c'est ?

L'AFM-Téléthon est née d'une conviction et d'une volonté : guérir des maladies longtemps considérées comme incurables. Pour réussir, elle s'est fixé une règle d'or : la rigueur et l'efficacité.

C'est aussi trois missions : guérir (recherche et développement de thérapies innovantes), aider les malades (soins, accompagnement, citoyenneté), communiquer les savoirs auprès des familles, des professionnels et du grand public.

L'association mène une stratégie d'intérêt général. L'innovation scientifique, médicale et sociale qu'elle impulse bénéficie à l'ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap et fait avancer la médecine tout entière.

L'AFM-Téléthon, c'est aussi le Téléthon, une mobilisation populaire unique qui a fait sortir les maladies rares du néant et permis une triple révolution génétique, sociale et médicale avec le développement des biothérapies.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet de la Ville www.saintbrice95.fr pour connaître le programme sur Saint-Brice, mais également sur le site du Téléthon www.don.telethon.fr pour retrouver des informations si vous souhaitez aller plus loin dans l'action de ce mouvement.

Alors une seule action : **donner !**

**Alain Lorand
et la majorité municipale**

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Une « Marche arrière » de l'État qui signe un véritable recul sur le plan environnemental, social et démocratique

- L'extension des aéroports de Paris (ADP) et le projet d'ouverture du terminal 4, vont générer, en plus d'une pollution sonore, une hausse de 38 % des vols, de CO₂, de 30 % des émissions d'oxyde d'azote, des gaz à effet de serre qui auront **un impact néfaste sur l'environnement et la santé des habitants**. Les engagements du gouvernement, inopérants, n'apportent **aucune garantie** pour préserver le cadre de vie des riverains. Et ce dans un contexte de privatisation d'ADP **financé sur fonds publics**. Aussi, **l'absence volontaire** de communication de l'État sur le référendum d'initiative partagée (RIP) pour soutenir la proposition de loi référendaire visant à affirmer le caractère de service public national d'ADP ne permet pas d'atteindre les 4 717 396 soutiens pour **contrer ce projet**, pas plus qu'il ne **garantit pas le pluralisme**.

- La privatisation de la Française des jeux (FDJ) prévue par la loi PACTE est un **jeu de dupe** « gagnant » pour les actionnaires et « perdant » pour les Français. La FDJ appartient aux Français et sa privatisation va se traduire par une baisse conséquente **des dotations (500 000 €) sur le plan national au monde sportif amateur**. C'est un coup dur pour nos clubs sportifs de la ville. Une privatisation qui, ajoutée à la suppression des contrats aidés en 2018, signe **la « mise à mort » du monde associatif** laissant les éducateurs sportifs à la charge de nos associations sportives auxquelles l'État fait les poches. **C'est un assassinat !**

- La suppression de la taxe d'habitation (TH) inquiète les élus locaux **qui craignent de perdre en lien et en moyens** car se posera, à terme, la question de la pérennisation des compensations « à l'euro près ». Les élus locaux redoutent la **perte d'autonomie financière des communes** transformant les citoyens en consommateurs de services publics suite à la disparition du lien fiscal. Le gouvernement propose une revalorisation **minimaliste**, soit 1 % des bases locatives des taxes d'habitation, **le compte n'y est pas !**

- Nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, (Bien vivre à Saint-Brice)

Chacun son bilan,

Chacun cherche à valoriser son bilan de réalisations qui au fond, et c'est regrettable, ne reflète que des obligations légales imposées par la Loi.

Issu du sommet de Rio, un programme politique sur le développement durable (« Agenda 21 ») a été décliné en local. Impulsé par le Maire, délégation a été confiée à une adjointe chargée pour déployer les axes identifiés par un diagnostic complet établi il y a des années.

Et le bilan est contrasté ! Les actions abouties l'ont été car réglementaires et les délais fixés par la Loi, et nous nous en réjouissons (abandon des pesticides, accessibilité des handicapés aux bât. publics/Voierie à 80 %).

Hélas, beaucoup de préconisations inscrites en dur au diagnostic ont été purement et simplement ignorées, alors même que certains se targuent d'en faire des sujets de campagne électorale.

Quel bilan pour l'élargissement de l'offre de loisirs globale aux ados, les travaux de sécurisation des piétons aux heures de classe ? Pour les déplacements/transports (création de lignes de bus pour les déplacements intra-département, stationnement chaotique aux abords de la Gare pénalisant professionnels et riverains, abandon du projet de circulation douce) et nous n'insisterons pas sur la redynamisation du centre-ville (commerces de proximité et meilleure accessibilité aux passants). Quel bilan pour la gestion des déchets et dépôts sauvages ?

Les places en crèche, comment discerner le vrai du faux. Des structures ont été ouvertes mais combien de places créées ?

Cette liste n'est pas exhaustive. En intégrant l'ensemble des axes identifiés, nous contribuerons à faire de notre ville un modèle quant au dev. durable et à l'accessibilité. Nous nous y engageons.

En attendant, excellentes fêtes de fin d'année à tous !

Cyril Delmas, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Michel Taillez, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle pour Saint-Brice)